

Cahier des charges de la formation aux soins palliatifs des professionnels soignants et non soignants en EHPAD

Objectifs de la formation :

Développer la culture des soins palliatifs dans les EHPAD par :

- une formation individuelle des soignants et non soignants axée sur le savoir, le savoir-faire et le savoir être
- une démarche favorisant un projet collectif au niveau de la structure.

Pré-requis :

- Le candidat est un professionnel travaillant dans une structure EHPAD du département du Gard.

Objectifs pédagogiques :

- Présentation de l'association ELASP (Etre-là - Association pour le développement des Soins Palliatifs dans le Gard) avec explication du rôle et de la place des bénévoles formés auprès du patient et au coeur de l'équipe soignante
- S'interroger sur sa propre représentation de la mort
- Connaître la définition, les objectifs, les indications et les principes des soins palliatifs pour les mettre en place en EHPAD pour les résidents en fin de vie
- Cerner la spécificité gériatrique dans la présentation des soins palliatifs
- Connaître les repères législatifs (loi Claeys-Léonetti, directives anticipées, sédation)
- Connaître les structures-ressource pour mieux les solliciter (unité de soins palliatifs, équipe douleur, équipe mobile de soins palliatifs, réseau soins palliatifs, association pour le développement des soins palliatifs dans le Gard)
- Reconnaître les symptômes des résidents en fin de vie et évaluer leurs besoins
- Travailler en équipe autour du projet de soin et du projet de vie des résidents en fin de vie
- Savoir poser un problème éthique et connaître les principes d'une réflexion éthique en équipe autour de la fin de vie
- Permettre la mise en œuvre d'une démarche collective d'accompagnement à la fin de vie dans l'établissement
- Permettre à chacun de trouver la juste distance avec le résident en fin de vie et sa place dans ce travail pluridisciplinaire

Modalités d'évaluation : Mesure de l'atteinte des objectifs

COMPETENCES – INDICATEURS - MESURE			
Champs de compétences	Compétences	Indicateurs	Mesure de l'indicateur
CONNAISSANCE DE LA REGLEMENTATION	Connaitre les droits du malade en fin de vie	Savoir définir les soins palliatifs et énoncer les principes de la loi Claeys-Léonetti.	<p>Analyse des questionnaires relatifs aux acquis remis aux participants en amont et aval de la formation afin de mesurer la progression de leurs connaissances.</p>
CONNAISSANCE DE LA PERSONNE	Appréhender les situations de soins palliatifs et de fin de vie.	Savoir observer et évaluer les symptômes liés à la fin de vie.	
	Repérer et évaluer les situations de souffrance physique et psychique.	Savoir observer et évaluer la douleur.	
COMMUNICATION PROFESSIONNELLE ET INSTITUTIONNELLE	Evaluer les soins nécessaires à la personne en fin de vie.	Savoir participer à l'élaboration d'un projet de soin adapté en équipe.	
	Connaitre les différents dispositifs d'aide en fonction des situations rencontrées.	Savoir identifier les structures ressources pour les soins palliatifs.	

Contenu :

1er jour :

- Tour de table pour repérer les difficultés rencontrées en EHPAD pour les résidents en fin de vie

Définition des soins palliatifs

- La loi Claeys-Léonetti et les directives anticipées
- Les aspects organisationnels des soins palliatifs en EHPAD : le travail en équipe, le lien avec les familles, les structures-ressource:
- Approche clinique pratique des soins palliatifs : la douleur et la souffrance morale, les difficultés autour de l'alimentation et l'hydratation, la communication avec le résident en fin de vie

2e jour :

- Analyse de pratique à partir de situations préparées et présentées par les participants à la formation
- Accompagnement de la mise en place des projets des EHPAD autour des soins palliatifs avec mise en commun des projets

Public :

- Professionnels soignants et non soignants des EHPAD (Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) publics, privés ou associatifs

Pédagogie et outils pédagogiques :

- Supports pédagogiques : séquences vidéo, diaporama, documents pédagogiques, analyse de pratique à partir de situations cliniques
- Moyens techniques : ordinateur, rétroprojecteur et écran.
- Pédagogie interactive entre les participants et les formateurs,
- Interventions des formateurs avec support informatique avec de larges temps d'échanges, séquences vidéo.
- Echanges encadrés autour des situations et des difficultés rencontrées par les soignants en EHPAD
- Travail en sous-groupe pour élaborer un projet d'accompagnement de fin de vie dans chaque EHPAD,
- Remise de documents sur clé USB

Conditions Générales de Vente, délais d'accès et modalités financières du stage

- Signature d'une convention de formation entre l'ASP et la structure.
- Délai d'accès : Les sessions de formation sont définies en accord avec la structure et misent en place dans un délai maximum de 3 mois.
- Les modalités financières : prix sur devis, à partir de 90€ par jour et par personne..
- Le transport, l'hébergement et la restauration méridienne sont à la charge des participants. Un coin repas est mis à leur disposition.
- Certificat de réalisation de formation remis aux participants.

Evaluation de la formation

- Questionnaire sur les acquis entre le début et la fin de la formation
- Evaluation de la formation par les participants
- Evaluation de la formation par les formateurs
- Evaluation globale de la session formation, transmise aux directeurs des EHPAD
- Evaluation par le prestataire

Responsable des formations ELASP

ELASP Gard (Etre-là - Association pour le développement des Soins Palliatifs dans le Gard)

- SIRET : 425 098 415 000 28
- Adresse : 3, Avenue Franklin Roosevelt - 30000 NÎMES
- Tél : 04 66 21 30 83 - Mob : 06 01 48 33 06
- e-mail : asp30.gard@sfr.fr
- Site internet : www.asp30-gard.org
- Facebook : @ASPGard.AssociationSoinsPalliatifsGard

Référence

- Activité de formation de l'ELASP est enregistrée sur le n° 91300245230 par le préfet de la région Occitanie. NE VAUT PAS AGREMENT DE L'ETAT.

Lieu :

Accueil dans un EHPAD disposant d'une salle avec un équipement matériel à minima : vidéoprojecteur et paperboard.

Effectif :

12 à 16 participants travaillant dans un EHPAD ou dans plusieurs EHPAD différents du Gard.

Durée et horaires :

Voir la convention de la session liée à ce cahier des charges

Horaire : 9H à 12H30 et 13H30 à 17H, soit 7 heures par jour de formation

Accessibilité

La structure qui héberge la session de formation permet l'accueil des publics en situation de handicap.

Formateurs

- professionnels et anciens professionnels de santé, expérimentés en soins palliatifs, membres de l'ASP ou du Réseau Soins Palliatifs Nîmois, ou professionnels du CHU de Nîmes
- bénévoles de l'ELASP expérimentés en accompagnement de résidents d'EHPAD en soins palliatifs